

TREMPIN

 **ecricome**
Partenaire de votre réussite

**Dernières
places pour la
rentrée de
septembre
2023**

**TREMPIN 1 APRÈS UN BAC+2
TREMPIN 2 APRÈS UN BAC+3/4**

**SESSION COMPLÉMENTAIRE
DES CONCOURS TREMPIN 1 ET 2**

Les concours TREMPLIN

Le concours ECRICOME TREMPLIN 1 et 2 permet de concourir à cinq Grandes Écoles de management multi-accréditées à l'international délivrant un diplôme Bac+5 visé par l'État et très reconnu par le monde des entreprises.

Dernières opportunités pour intégrer une Grande École en septembre 2023 Participe à la session complémentaire TREMPLIN entre le mercredi 21 juin et le jeudi 31 août 2023

La session complémentaire TREMPLIN est commune aux écoles participantes sur la base :

- D'un nombre limité de places à pourvoir ;
- D'une liberté totale pour une école d'arrêter le recrutement lorsqu'elle estime avoir atteint son objectif de recrutement.

Dans l'hypothèse où une école arrête son recrutement, le concours commun s'adapte aux écoles encore en lice. Toutes les candidatures finalisées avant l'annonce du départ d'une école seront instruites jusqu'au terme de l'admissibilité ou de l'admission. Les nouvelles candidatures porteront exclusivement sur le nouveau périmètre d'écoles offrant des places vacantes. Les candidats seront informés en temps réel des écoles quittant la session complémentaire.

ACCESSIBLE



Triple accréditation internationale des écoles

Écoles membres de la Conférence des Grandes Écoles

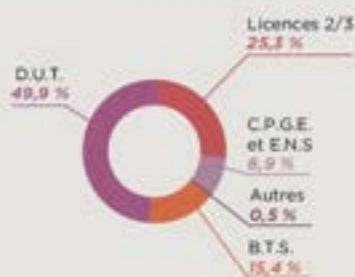
Diplômes visés par l'État : grade de Master

5 écoles classées au Financial Times

5 116 candidats en 2022

Origine des CANDIDATS 2022 par séries

TREMPLIN 1 - BAC+2



TREMPLIN 2 - BAC+3/+4





23%

des candidats sont boursiers*

19%

des intégrés sont boursiers*

*Chiffres Bilan des concours 2021.

UN CONCOURS OUVERT À UNE DIVERSITÉ DE PROFILS

Les diversités géographiques, sociales, de filières sont des valeurs partagées par nos écoles tout autant lors du concours que lors de l'intégration.

FINANCE TES ÉTUDES AVEC DES BOURSES

En fonction des revenus de tes parents, tu peux être éligible à une bourse d'État du CROUS attribuée sur critères sociaux. Tu peux également bénéficier de bourses spécifiques à la mobilité internationale. De plus, chaque école a mis en place des dispositifs propres. Renseigne-toi directement auprès d'elles.

L'ALTERNANCE /APPRENTISSAGE

Dans le Programme Grande École, tu peux suivre une partie de tes études sous forme d'alternance. Tu allies formation théorique à l'école et formation pratique en entreprise. Tu favorises ton recrutement à la fin de ton contrat d'apprentissage. Renseigne-toi sur les possibilités d'alternance et le nombre de places disponibles de chaque école **avant ton affectation définitive.**



POSSIBILITÉ D'UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les handicaps sont pris en compte avec des aménagements spéciaux au moment des concours puis dans chaque école tout au long de ta scolarité.



LA SESSION COMPLÉMENTAIRE

Inscris-toi à la session complémentaire TREMPLIN entre le mercredi 21 juin et le jeudi 31 août 2023 !

Les sessions complémentaires respectivement organisées par ECRICOME sont considérées comme parties intégrantes des sessions de concours ECRICOME TREMPLIN 1 ou TREMPLIN 2 2023.

La première session d'épreuves écrites et orales (du 10 avril au 18 juin 2023) est désignée comme session principale.

La session complémentaire TREMPLIN 1 & 2 est réservée aux NOUVEAUX candidats, titulaires ou en cours d'acquisition d'un Bac+2/Bac+3.

Profils des candidats

Les candidats autorisés à concourir :

- **Tous les candidats d'une session TREMPLIN 1 ou TREMPLIN 2 ne participant pas à la session principale de l'année en cours.**
- Les personnes qui ont commencé une candidature lors de la session principale mais qui n'ont pas dépassé le statut « d'en cours » ou « en attente de paiement » ou « en attente de validation d'e-mail » dans leur ESPACE CANDIDAT.
- Tous les candidats d'une session TREMPLIN 1 ou TREMPLIN 2 antérieure à la session de l'année en cours
- Les candidats de la session principale TREMPLIN 1 « invalidés » au motif d'une erreur de choix de concours. Dans ce cas, ils pourront concourir à la session complémentaire TREMPLIN 2.
- Les candidats de la session principale TREMPLIN 2 « invalidés » au motif d'une erreur de choix de concours. Dans ce cas, ils pourront concourir à la session complémentaire TREMPLIN 1.
- Les candidats de la session principale au statut « Annulé » ayant fait valoir les lois de consommation pour le remboursement des frais de concours.

Les candidats non-autorisés à concourir :

- Les personnes ayant participé à la session principale sous le statut de "candidat" dans notre système d'information.
- Les candidats avec le statut "candidat" TREMPLIN 1 qui présenteraient TREMPLIN 2 en session complémentaire.
- Les candidats avec le statut "candidat" TREMPLIN 2 qui présenteraient TREMPLIN 1 en session complémentaire.
- Les personnes dont la candidature a déjà été instruite par ECRICOME pour la phase d'admissibilité ou d'admission, sous le statut "candidat".
- Les personnes ayant participé à TREMPLIN AFFECTATIONS 2023 qui précède l'ouverture de la session complémentaire.
- Toute personne faisant l'objet d'une mesure d'exclusion disciplinaire en vigueur.

Comment choisir le concours qui te correspond ?

CONCOURS TREMLIN 1 APRÈS UN BAC+2

- **Diplôme français visé** par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sanctionnant 2 années d'études supérieures (B.T.S, D.U.T...)
- **Licence 2 universitaire** validée en totalité sur présentation de l'obtention des 120 crédits ECTS
- **Les classes préparatoires scientifiques** (MP, PC, PSI, PT, BCPST) ou **classes préparatoires ENS Paris-Saclay et ENS Rennes**
- **TITRE RNCP niveau 5** (ancien niveau III)

....

CONCOURS TREMLIN 2 APRÈS UN BAC+3/+4

- **Diplôme français visé** par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sanctionnant 3 années d'études supérieures
- **Master 1, Master 2 universitaires**
- **Licence 3, Licences professionnelles**
- **Bachelor** obtenu en France **visé par le MESRI**
- **Bachelor** (BA, BBA, BSC) étrangers après l'obtention d'un diplôme français Bac+2 visé par le ministère de l'Éducation nationale (B.T.S./D.U.T...)
- **Titre RNCP niveau 6 ou sup** (ancien niveau I)

...



Consulte le règlement général des concours pour connaître la liste des diplômes acceptés pour les concours TREMLIN.



Quelles sont tes épreuves ?

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DU DOSSIER ACADÉMIQUE

LES NOTES ACADÉMIQUES



Tu es invité(e) à renseigner tes notes du baccalauréat, les notes de ton cycle en cours dans ton ESPACE CANDIDAT et à télécharger les justificatifs correspondants.



UN CV EN LIGNE

Un CV en ligne sera également à remplir pour nous permettre de connaître au mieux ton parcours académique et professionnel. Certains items nécessitent un téléchargement.

UN TEST DE LOGIQUE AU CHOIX (TAGE 2©, TAGE MAGE©, GMAT© OU GRE©)



Précisions pour les tests TAGE 2© pour TREMPIN 1 et TAGE MAGE© pour TREMPIN 2 : ce sont des questionnaires à choix multiples comprenant 70 questions pour le test TAGE 2© et 90 questions pour le test TAGE MAGE©.



Ces tests sont destinés à évaluer l'aptitude à la gestion des entreprises des candidats via 3 compétences : aptitudes verbales, aptitudes à la résolution des problèmes, aptitudes au raisonnement logique.

ECRICOME propose un large choix de dates de sessions de TAGE2© et TAGE MAGE© en juin et juillet sur les campus des écoles. Choix au moment de l'inscription.

UN TEST D'ANGLAIS AU CHOIX (IELTS©, TOEFL©, TOEIC©, CAMBRIDGE B2 OU DUOLINGO©)



Tu dois avoir passé, récupéré, renseigné ton score d'anglais et joint le justificatif du score dans ton dossier académique avant sa validation.



Voici les test d'anglais au choix : IELTS©, TOEFL©, TOEIC©, CAMBRIDGE B2 OU DUOLINGO©

Contrairement à la session principale, ECRICOME n'organise pas de session TOEIC Listening and Reading pour la session complémentaire. Tu dois passer ton test d'anglais en dehors d'ECRICOME au plus vite.

LES ÉPREUVES ORALES SI TU ES ADMISSIBLE

L'ORAL D'ANGLAIS



L'oral est basé sur une discussion avec un professeur. Tu présentes un oral d'anglais dans **chacune des écoles où tu as été déclaré(e) admissible.**



L'ENTRETIEN DE MOTIVATION

Tu présentes un entretien individuel dans chacune des écoles où tu as été déclaré(e) admissible. Les membres du jury vont s'attacher à mieux te connaître en tant que personne, afin de mesurer l'adéquation de ta candidature avec les valeurs de l'école.

Tu peux passer tes oraux d'anglais et tes entretiens de motivation en visioconférence. Les écoles te fixeront tes rendez-vous.



Comment ta candidature sera t-elle étudiée?

Par ECRICOME

Tu réalises ton inscription administrative sur le site d'ECRICOME.
Tu renseignes ton dossier académique et ton CV en ligne et tu les valides.
ECRICOME récupère ton dossier académique et l'étudie.

L'admissibilité du candidat est prononcée par ECRICOME sur la base de la barre d'admissibilité de la session principale des concours TREMPLIN 1 ou TREMPLIN 2.

Dès lors, tout candidat qui présente une moyenne générale supérieure ou égale à la barre d'admissibilité de chacune des écoles, est déclaré admissible à passer les épreuves orales dans chacune d'entre elles.

Tu retrouves tes statuts d'admissibilité par école dans ton ESPACE CANDIDAT à la rubrique « Mes résultats ».

ECRICOME transmet quotidiennement aux écoles la liste des candidats admissibles afin de planifier au plus vite l'organisation des épreuves orales.

La phase des admissions n'est pas gérée par ECRICOME.

Par les écoles

Les écoles récupèrent directement les notes héritées du dossier académique (moyenne générale du dossier de scolarité + note du test logique + note du test anglais). Les écoles agrègent à ces notes les notes obtenues aux épreuves orales.

Concrètement, chaque école déclare si tu es admis ou non admis et te le signifie directement.
Tu reçois dans la foulée une proposition d'affectation **sur laquelle tu dois prendre position dans un délai fixé par l'école.**

Chaque école définit son processus d'intégration pour la rentrée académique 2023-2024, en renvoyant le dossier d'inscription accompagné d'un acompte sur frais de scolarité ou en s'acquittant de la totalité des frais de scolarité selon les écoles.

ATTENTION, l'acompte sur frais de scolarité n'est pas versé à ECRICOME mais à l'école d'affectation. En cas de non-diplomation, les frais de scolarité perçus par l'école seront remboursés par l'école et sur justificatif (relevé définitif de notes).

Les étapes de la session complémentaire

PARCOURS

1

Crée ton **ESPACE CANDIDAT**

du 21 juin au 31 août

Tu crées ton **ESPACE CANDIDAT**
sur **www.ecricome.org**
Tu renseignes tes informations personnelles.
Tu paies les frais d'inscription.

RDV sur ecricome.org rubrique
Concours ECRICOME TREMLIN
"Je m'inscris"

2

Entraîne-toi gratuitement

Durant toute la session

Tu consultes la rubrique **SE
PREPARER** sur **www.ecricome.org**
pour obtenir des conseils pour
les épreuves du TAGE, consulter
les vidéos pour les entretiens
individuels et les épreuves orales.

RDV sur ecricome.org rubrique
"Se préparer au concours ECRICOME
TREMLIN"

3

Renseigne ton dossier académique et ton CV en ligne

Dès ton inscription

Tu complètes ton dossier
académique et ton curriculum
vitae en ligne depuis
ton **ESPACE CANDIDAT** ;
tu télécharges les justificatifs demandés.
N'oublie pas de valider ton dossier à la fin !

RDV dans
ton **ESPACE CANDIDAT**

Les étapes de la session complémentaire

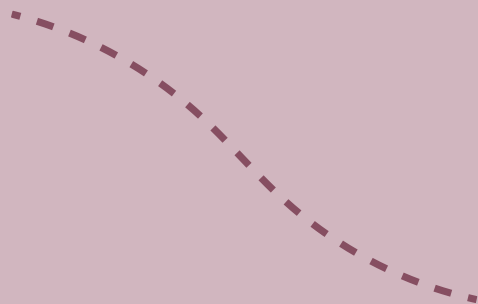
PARCOURS

6

Es-tu admis(e) ?

Les écoles prononcent ton admission

À l'issue de tes oraux, chaque école détermine si tu es admis(e) définitivement. Dans ce cas, tu reçois une réponse individuelle de chaque école à laquelle **il faut répondre immédiatement pour réserver ta place.**



5

Passe tes oraux

Les écoles fixe tes RDV en visioconférence

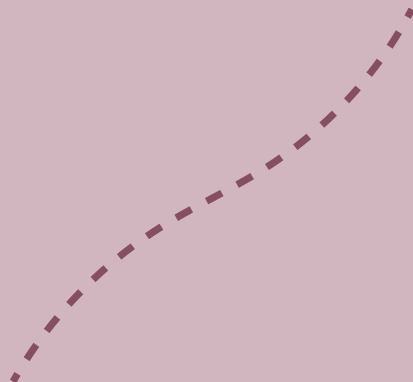
Tu passes un oral d'anglais et un/des entretien(s) individuel(s) de motivation dans chaque école où tu es admissible.

4

Es-tu admissible ?

ECRICOME étudie rapidement ton dossier

À l'issue de l'examen de ton dossier, ECRICOME publie ton statut d'admissibilité, t'en avise et en informe les écoles. L'école te contactera directement pour planifier tes épreuves orales.



**RDV dans ton ESPACE CANDIDAT
rubrique "Mes résultats"**

Les conditions d'inscription

Tarifs de la session complémentaire (concours commun) :

Dossier et épreuves orales	Sans test TAGE (TAGE2© ou TAGE MAGE©) passé avec ECRICOME**	Avec test TAGE (TAGE2© ou TAGE MAGE©) passé avec ECRICOME**
Candidat non boursier	190€	190€ + 70€ = 260€
Candidat boursier*	30€	30€ + 70€ = 100€

* Les étudiants boursiers en 2022-2023 bénéficient de l'exonération des frais d'inscription hormis 30€ de frais de dossier. Cf. le règlement général du concours TREMLIN 1 & 2. Le tarif boursier est uniquement réservé aux candidats disposant d'une attestation définitive du CROUS ou d'une collectivité territoriale française.

Tous les candidats payent le test TAGE au même tarif (tarif public FNEGE).

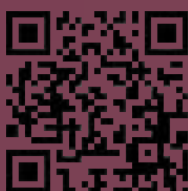
** Les conditions de portabilité des résultats des tests TAGE sont disponibles sur les sites www.tage2.fr et www.tagemage.fr

ECRICOME n'organise pas de session de test TOEIC pour la session complémentaire.

INFO FNEGE

Les candidats doivent déclarer dans le dossier académique s'ils souhaitent passer l'épreuve du test TAGE2© (**TREMLIN 1**) ou TAGE MAGE© (**TREMLIN 2**) aux dates proposées en juin et juillet par ECRICOME. Dans le cas contraire, le candidat communique la date et le lieu de passation de sa session (voir calendrier de la FNEGE).

Calendrier des sessions TAGE 2© proposées par ECRICOME



Calendrier des sessions TAGE MAGE© proposées par ECRICOME



Comment bien te préparer ?



BIENVENUE



T1



T2



Un espace gratuit dédié à la préparation en ligne de ton concours est disponible à la rubrique **SE PRÉPARER** de notre site internet www.ecricome.org



Un ESPACE CANDIDAT qui t'accompagne pendant tout le concours



Prépare ton test TAGE 2© et TAGE MAGE© à l'aide de PREPMYFUTURE



Consulte nos conseils et nos quiz



Prépare tes épreuves orales avec nos vidéos explicatives



Suis nos live de présentation des concours

Rejoins la communauté ECRICOME



Besoin d'un renseignement ?
Contacte-nous par téléphone

01 40 73 83 30

du lundi au vendredi

de 8h30 à 13h et de 14h à 18h

www.ecricome.org

LES ÉCOLES ECRICOME SUSCEPTIBLES DE PARTICIPER À LA SESSION COMPLÉMENTAIRE DE TREMLIN :

Les noms des écoles participant à la session complémentaire TREMLIN seront communiqués à l'ouverture des inscriptions le mercredi 21 juin 2023.



EM STRASBOURG BUSINESS SCHOOL

www.em-strasbourg.eu



KEDGE BUSINESS SCHOOL BORDEAUX

KEDGE BUSINESS SCHOOL MARSEILLE

www.kedge.edu



MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL

www.montpellier-bs.com



NEOMA BUSINESS SCHOOL REIMS

NEOMA BUSINESS SCHOOL ROUEN

www.neoma-bs.fr



RENNES SCHOOL OF BUSINESS

www.rennes-sb.com